



CSAL

19 MARS 2026

Compte-rendu

1. Approbation des procès-verbaux :

L'approbation des PV des 24 novembre et 5 décembre 2025 est reportée à une date ultérieure.

2. Référentiel des emplois de la DDFiP de l'Oise en 2026 (pour information) :

La loi de finances pour 2026 a acté la suppression de 550 emplois à la DGFIP. Après prise en compte des transferts d'emplois, entre les différents ministères, la variation du volume de suppression d'emplois s'élève à 433 emplois.

Les modalités de détermination du nombre d'emplois ont évolué et leur présentation avait été faite lors du CSAL du 24 novembre 2025. Ces nouvelles modalités sont décrites dans notre [compte-rendu](#) publié le 26 novembre.

Au niveau local, la DDFiP de l'Oise, est impactée par les implantations et reprises fléchées décidées par l'administration centrale. Ainsi, un poste de catégorie B est créé au PNTVA de Noyon à la suite de la généralisation du dispositif d'accréditation des représentants fiscaux des entreprises étrangères. A contrario, les SIE voient le prélèvement de deux postes de catégorie B et un poste de catégorie C transférés vers les centres de contact des professionnels. La DDFiP de l'Oise connaîtra son centre de contact de rattachement dans le courant du dernier quadrimestre 2026. Interrogée par l'alliance **CFTC-CFDT**, sur d'éventuelles mutations qui devraient être demandées par les agents, la Direction répond qu'elle préfère s'appuyer sur des départs naturels.

Le nouveau mode de calcul des emplois permet de connaître les besoins des directions afin d'assurer les missions. Mais pour cela il est nécessaire d'avoir les moyens humains. Même si les postes supprimés dans l'Oise sont des emplois fléchés décidés au niveau national, l'alliance **CFTC-CFDT** dénonce ces suppressions d'emplois qui impactent les conditions de travail, les charges étant nécessairement réparties entre les agents restants.

3. Bilan 2025 et perspectives 2026 du budget de la DDFiP de l'Oise (pour information) :

Les dépenses en 2025 ont représenté 3 448 937 € en hausse de 6,81 % par rapport à 2024., Près de 60 % de ces dépenses sont absorbées par quatre postes (entretiens courant, services, affranchissement postal, loyers).

Les dépenses liées à l'entretien courant sont en très forte hausse. Néanmoins, il convient de noter que la réfection de la toiture de Beauvais et les travaux sur les cloisons notamment Creil représentent près de la moitié de la ligne de dépense. Malgré ces dépenses majeures la hausse demeure élevée à plus de 17 %.

Les diverses prestations de services sont également en nette progression notamment en raison de la prestation délivrée par la société coopérative ITER pour le plan départemental mobilité employeur. Cette prestation avait pour objectif d'établir un diagnostic en vue de définir des actions à mettre en places en matière d'éco-responsabilité.

La Direction se félicite de la baisse conséquente des frais de déplacement grâce à la mise en œuvre en 2024 des nouvelles modalités de remboursement. L'alliance **CFTC-CFD** continue de dénoncer ce dispositif préjudiciable aux agents. Les agents de l'équipe départementale de renfort, astreints au télétravail et souvent isolés de contacts sociaux, sont particulièrement impactés. Pour l'alliance **CFTC-CFD** les économies au titre des frais de déplacement ne doit pas se faire au détriment des missions primordiales des agents et encore moins à celui de leur santé. L'alliance **CFTC-CFD** encourage les agents à signaler au cours de la campagne du DUERP les impacts des efforts demandés pour contribuer la réduction des dépenses liées aux déplacements

Enfin, le budget alloué à l'action sociale est en augmentation notable notamment pour maintenir un prix suffisamment abordable de la restauration administrative. Même si cet effort ne doit pas être fait au détriment des autres prestations de l'action sociale, l'alliance **CFTC-CFD** s'associe pleinement aux efforts consentis par la DDFiP de l'Oise pour maintenir un niveau de qualité satisfaisant en matière d'action sociale dans notre Direction.

Les autorisations d'engagement des dépenses en 2025 sont fixées à 2 302 868 € dont 1 596 825 € pour la part « agents ». Le Président souligne qu'en 2024 la part agent a été grevée par une reprise de 5 % destinée à financer la contribution à l'effort national d'économie. L'exécution du budget devra anticiper une éventuelle reprise des crédits tout en réalisant les projets prévus si cette reprise n'intervenait finalement pas.

La Direction a retenu les orientations dont l'objectif vise à améliorer la maîtrise de certaines dépenses et l'approfondissement de la transition environnementale :

- affranchissement postal ;
- frais de déplacement ;
- maximiser le taux de roulage des véhicules électriques ;
- poursuivre la création d'espaces adaptés à des temps de déconnexion momentanés pour les agents ;
- achever les dernières mesures du DUERP / PAP en cours et ne engager les mesures correctives de la campagne en cours.

Si l'alliance **CFTC-CFD** est favorable à la réduction des dépenses dans un contexte à la fois de recherches d'économies mais aussi de qualité environnementale, nous considérons que les efforts demandés doivent se concentrer exclusivement sur les dépenses sans lien direct avec les agents. A titre d'exemple, même s'il s'agit de dépenses contraintes, des efforts pourraient être sur les frais bancaires relatifs aux commissions encaissées. Ce poste qui, certes ne représente moins de 2 % du budget, est néanmoins en hausse de 91,72 % par rapport à 2024 (26,09 % en comparaison avec 2023)

4. Résultats départementaux 2025 des indicateurs de performance (pour information) :

Les [résultats 2025 des indicateurs départementaux de performance](#) sont publiés sur Ulysse 60 à la page « La Direction, Dialogue social, 19 mars 2026 ».

Les indicateurs de performances correspondent aux objectifs assignés à la DDFiP de l'Oise. Au 31 décembre 2025, quatre objectifs n'ont pas été atteints et sont très en-deça des cibles fixées. Toutefois, ces résultats sont liés à des facteurs structurels mais aussi du développement de réseaux frauduleux contre lesquels la DGFIP met en place des actions de répressions en lien avec les autorités compétentes.

Les documents présentés sont aussi l'occasion de prendre connaissance des objectifs fixés à la DDFiP de l'Oise pour l'année 2026.

Deux nouveaux indicateurs font leur apparition en 2026 :

- Taux de réponse des SIP en moins de 7 jours aux e-contacts (décliné pour les SIP et les SIE)
- Taux de traitement des évaluations d'office suite à défaillance déclarative en matière foncière

Même si ce document ne reflète que les objectifs fixés à la DDFiP de l'Oise et non sa déclinaison au niveau des services, l'alliance **CFTC-CFDT** salue à nouveau sa communication. Il permet aux agents d'avoir une vision des objectifs susceptibles de leur être assignés et ainsi d'axer leurs missions sur les objectifs à atteindre.

5. Questions diverses :

Le titulaire du marché incluant les bornes électriques sera effectif dans le courant de l'année 2026 ce qui devrait améliorer les dispositifs de charge dont une partie est régulièrement inutilisable sur le site de Beauvais

La Direction a validé un devis pour l'achat de sondes destinées à mieux évaluer les températures avec l'objectif de maximiser la mise en route du chauffage sur chaque site.

L'alliance **CFTC-CFDT** a souhaité s'assurer que les agents concernés par les rappels d'indus ont tous fait part de leur choix d'option du remboursement. La Direction répond que les 8 agents concernés dans l'Oise ont répondu.

Le Directeur Départemental a fait part de son départ fin avril